

«Jean-Marie Bockel salue la nouvelle stratégie de l'Union européenne en matière de cybersécurité»

Jean-Marie Bockel salue la nouvelle stratégie de l'Union européenne en matière de cybersécurité

Jean-Marie Bockel, sénateur (UDI-UC - Haut-Rhin), ancien ministre, auteur d'un rapport d'information sur la cyberdéfense (2011-2012) présenté au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat, tient à saluer, le 7 février dernier, de la nouvelle stratégie de l'Union européenne en matière de cybersécurité.

Cette nouvelle stratégie, intitulée « *Un cyberspace ouvert, sûr et sécurisée* » et élaborée conjointement par la Commission européenne et le Conseil, représentante pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, représente, à ses yeux, une étape importante vers une meilleure prise en compte par l'Union européenne des enjeux majeurs liés à la sécurité et à la protection des systèmes d'information.

Jean-Marie Bockel tient également à saluer la proposition de directive sur la sécurité des réseaux et de l'information, présentée par la Commission européenne en même temps que sa stratégie.

Cette proposition de directive vise, en effet, à prévoir l'obligation pour les opérateurs d'infrastructures critiques ainsi que les entités essentielles de l'ensemble du territoire de l'Union européenne, de prendre des mesures de gestion de « cyber-risques » et surtout l'obligation de « signaler » aux autorités nationales chargées de la protection et de la défense des systèmes d'information. Elle répond donc aux recommandations formulées par Jean-Marie Bockel dans son rapport d'information sur la cyberdéfense.

Jean-Marie Bockel espère que le Gouvernement apportera son soutien à cette stratégie et à cette proposition de directive, qu'il encourage l'ensemble des citoyens européens en faveur de l'adoption et d'une transposition rapide de cette directive en droit national.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)